

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 28 (1955-1956)

Heft: 4

Artikel: Orientation professionnelle et enseignement privé

Autor: Parel, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-851346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Orientation professionnelle et enseignement privé

(Résumé de la conférence faite au Congrès de la Fédération suisse des Associations de l'Enseignement privé, le 11 juin, à Schaffhouse, par Henri Parel, prof. et conseiller de profession à Lausanne).

Connaître l'adolescent, ses intérêts, ses besoins, ses réactions et l'aider à préparer son avenir, tels doivent être les buts premiers des éducateurs dignes de ce nom.

De tout temps les hommes se sont préoccupés de leur progéniture, mais assez superficiellement, car nombre de problèmes, urgents aujourd'hui, ne se posaient pas jadis. Si, dans un bref tour d'horizon, nous passons en revue les principaux auteurs qui, au cours des âges, ont parlé des adolescents, nous voyons que dans l'Antiquité et au Moyen-âge ils ont surtout discuté des côtés pratiques de l'éducation et de l'instruction, des vertus à enseigner aux jeunes, plutôt que de leur psychologie et de leur intégration dans la vie de la communauté. Au 16^e siècle on se rend compte de la complexité des problèmes de l'adolescence (Montaigne n'a-t-il pas dit «qu'il est très difficile de connaître l'enfant»), mais les grands auteurs se bornent surtout à établir de vastes programmes propres à développer l'esprit et le corps des jeunes, à exposer la façon de les enseigner et de les admonester, et l'on insiste surtout sur les devoirs qu'ils ont à remplir. C'est J. J. Rousseau qui, au 18^e siècle, attire l'attention des éducateurs sur «l'être humain» qui doit être le bénéficiaire de l'enseignement. C'est Rousseau qui, le premier, pense sérieusement à faire apprendre un métier à l'enfant, mais... pour parer aux revers de la fortune; et il faut arriver au milieu du 19^e siècle, exactement en 1850, pour trouver enfin un auteur qui dans le «Guide pour le choix d'une profession» centre l'intérêt des éducateurs sur le problème capital du choix d'une carrière qui permette aux jeunes d'être pleinement heureux dans la vie. Dès lors, les ouvrages vont être de plus en plus nombreux qui mettront ce problème en lumière, jusqu'à nos jours où cette question, si énorme de conséquences, tend à prendre la place qui doit lui revenir.

Pourquoi a-t'il fallu tant de temps pour en arriver là? Simplement parce que, pendant des siècles, l'appartenance à une classe sociale déterminée orientait d'emblée les jeunes vers une série de professions nettement déterminées. Le choix d'une profession était donc très limité et, de ce fait même, considérablement facilité. Le «grand brassage des classes» qui s'opère sous la Révolution française, puis la venue du machinisme dans la 1^{ère} moitié du 19^e siècle, vont, d'une part, rendre théoriquement accessibles à un chacun la plupart des professions et, d'autre part, transformer de fond en comble les pratiques artisanales pour les adapter aux nécessités du travail de grosse production en usine. Si l'on ajoute à cela le développement extraordinaire des sciences depuis une centaine d'années, l'accroissement de population sensible dans la plupart des pays, et les exigences engendrées par de nouvelles façons de vivre, on comprend aisément que le choix d'une profession pose actuellement des problèmes que nos ancêtres n'ont pas eu à résoudre.

Pour faire face à ces difficultés nouvelles, une science neuve s'est développée que d'aucuns appellent «psychologie appliquée», qui va chercher à aider les responsables du développement de la jeunesse, et les jeunes eux-même, à entrer dans la vie active avec le maximum de chances de réussite. Cette science nouvelle s'est développée tout d'abord au U.S.A., en Belgique, en France, en Angleterre, puis en Suisse; elle s'appelle communément l'orientation professionnelle.

Une première question vient à l'esprit: «*A quels besoins précis répond-elle?*» Plus particulièrement à 3 besoins:

- 1) *Scolaire*: Jusqu'à nos jours l'école s'est souvent bornée à enseigner à l'enfant une série de disciplines, à le préparer à des examens de fin de

scolarité, à faire de lui un «diplômé» dont la vie fera ensuite ce qui lui plaira. On comprend maintenant que la tâche de l'école n'est pas achevée par la simple préparation d'un diplôme, mais que son devoir est d'aider les jeunes dans le choix d'une profession qu'ils soient aptes à pratiquer à satisfaction.

- 2) *Social*: Un homme n'est pleinement heureux dans la vie que lorsqu'il se sent vraiment à sa place, parce qu'il exerce une profession qui lui plaît, parce qu'elle répond à ses goûts, à ses possibilités intellectuelles ou manuelles et lui permet de subvenir convenablement à ses besoins et à ceux de sa famille.
- 3) *Economique*: Il importe, et ceci dans tous les pays, d'utiliser au mieux les capacités de tous les individus au profit de la communauté en général, d'éviter dans la mesure du possible, par une sage répartition des forces, qu'il y ait pléthore et chômage dans telles professions alors qu'il y a manque de main-d'oeuvre dans d'autres

En quoi consiste la tâche de l'orienteur professionnel?

Il s'agit avant tout que celui qui va se charger du travail d'orientation scolaire et professionnelle prête une sérieuse considération aux problèmes avec lesquels les adolescents sont aux prises, même si ces problèmes paraissent, de prime abord, négligeables, car on sait qu'ils peuvent avoir des répercussions profondes et lointaines. Il faut qu'il sache se montrer «à la page» et «rester jeune avec les jeunes» afin que le contact entre lui et les candidats qui lui sont confiés soit aisé. Il doit être toujours au courant des exigences des principales écoles professionnelles, secondaires, commerciales et Universités, et connaître non seulement leurs voies d'accès mais encore quel est l'esprit qui y règne et les méthodes de travail qui y sont en honneur. La gamme des métiers manuels et intellectuels, les aptitudes de base requises de ceux qui songent à y accéder, les conditions d'apprentissage et les débouchés ouverts à ceux qui ont terminé leur préparation, tous ces éléments doivent lui être familiers. Il faut encore qu'il soit à l'affût des variations qui peuvent intervenir dans la pratique des professions (modes qui passent, machines qui tendent à remplacer l'homme, etc.) ceci pour éviter des aiguillages malheureux.

Cette préparation préliminaire et théorique achevée, l'orienteur professionnel sera en mesure de commencer son travail pratique. Il importe qu'il pose comme un principe que tous les enfants dont

il a à s'occuper sont «intelligents» mais qu'il y a, sommairement parlant, trois formes diverses d'intelligence: l'intellectuelle (où tout passe par le cerveau) la manuelle (la main qui pense), et la bipartite qui ressortit dans une certaine mesure aux deux premières. Par conséquent, l'orienteur ne saurait afficher ce mépris ridicule dont certains professeurs couvrent les enfants qui n'ont pas la forme d'intelligence purement intellectuelle, l'unique à leur sens, car on peut d'emblée diviser les professions en trois grands groupes, précisément d'après la forme d'intelligence qui y est requise, et le travail de l'orienteur sera, de ce fait même, grandement facilité.

Dans un premier contact avec son consultant, l'orienteur étudie les documents scolaires qui lui sont présentés, soit les carnets de notes, les cahiers et dessins et il parle, très franchement, de ses impressions avec l'élève, en se rappelant toutefois qu'il y a des tempéraments nettement ascolaires et que les résultats obtenus en cours de scolarité ne sont pas forcément des critères de jugement objectif, ni surtout définitif.

La confiance du sujet étant captée, l'orienteur procède alors à l'examen d'orientation proprement dit. Il cherche à voir le niveau des connaissances du jeune qu'il interroge au moyen de tests scolaires, gradués de telle manière que les lacunes apparaissent de façon évidente. Puis il s'attache plus spécialement à détecter les aptitudes du sujet:

- a) Les aptitudes intellectuelles, telles que le raisonnement, le jugement, l'imagination, la mémoire (dans ses différentes formes), l'esprit de synthèse et d'analyse, la rapidité de pensée, etc.
- b) Les aptitudes manuelles: dextérité, précision, compréhension pratique, sûreté de la main, toucher, doigté, temps de réaction des réflexes, coup d'oeil, fatigabilité, etc.
- c) Les aptitudes physiques: vue, ouïe, force digitale, manuelle et brachiale, souplesse, intégrité fonctionnelle (l'avis médical est quasi indispensable en l'occurrence).
- d) Les aptitudes caractérielles: avidité, sociabilité, activité, bonté, émotivité, nervosité, etc., et les goûts de l'élève: utilitaires, artistiques, sentimentaux, sportifs, etc.

Ceci fait, l'orienteur fait la synthèse des divers éléments qu'il a découverts, et reprend l'entretien avec le candidat en établissant, de concert avec lui, quels sont les principaux facteurs positifs qui ressortent de l'examen, en cherchant à l'encourager tou-

jours par un optimisme bienveillant mais éclairé. Et il évite tout erreur de diagnostic en se gardant d'émettre des ukases, mais en cherchant toujours de solutions aussi souples que possible et qui laissent de nombreuses voies ouvertes pour l'avenir.

Pourquoi l'enseignement privé doit-il se préoccuper de l'orientation professionnelle?

Il est une remarque dont nul ne s'aviserait de contester le bien-fondé, soit que les écoles privées, en Suisse particulièrement, ont toujours été en tête du progrès dans le domaine de l'éducation, accomplissant un vrai travail de pionniers. Les «idées neuves» au point de vue éducatif, ont toujours été expérimentées d'abord dans les écoles privées: écoles en plein air, méthodes nouvelles d'enseignement, classes mobiles, travail en petits groupes homogènes, installations modernes et plaisantes, soin voué au développement harmonieux physique et intellectuel des élèves, et j'en passe. Et il est un point sur lequel on ne saurait assez insister: les écoles privées ont la possibilité de considérer tous les élèves qui leur sont confiés comme des «cas particuliers et individuels» intéressants. Elles n'ont pas à préparer leurs élèves selon des règlements rigides s'appliquant à tous sans discrimination; elles ne sont pas limitées par des clauses d'admission (âge, nombre) et de promotion (moyennes); elles peuvent répondre au besoin des jeunes qui ont passé par des périodes de croissance difficile, qui ont une santé déficiente, un développement intellectuel qui ne suit pas les normes usuelles, ou encore qui souffrent du milieu familial où ils se trouvent, ou qui, faute d'appui financier en temps voulu, n'ont pu entreprendre les études qui les conduiraient à l'exercice de la profession de leur choix et qui se mettent au travail sur le tard, après avoir économisé les sommes nécessaires. En un mot, il leur est loisible d'adapter l'enseignement à l'individu et non l'individu à l'enseignement, et c'est là un privilège quasi inappréciable. Mais c'est aussi là l'origine d'une responsabilité accrue, car bien souvent toute la vie de leurs élèves se déroulera en vertu de la formation reçue et des influences longuement subies à l'école même. Le système qui consiste à laisser un élève bourlinguer d'une classe à l'autre sans trop savoir pourquoi et par le seul fait de la vitesse acquise, doit être strictement proscrit. Les écoles privées ne sauraient se contenter de laisser leurs élèves aller de l'avant jusqu'au moment où ils ne peuvent plus suivre le programme et de les «torpiller» avec une simple mention de non-promotion et le sous-entendu: «allez préparer votre avenir ailleurs, où vous voudrez!» Les écoles privées ont

charge d'âmes, et c'est là une tâche difficile, ardue souvent, mais combien enthousiasmante que d'être des modeleurs d'êtres humains, des réparateurs des brèches.

Or la tâche d'un vrai éducateur n'est pas accomplie quand il a simplement donné un certain bagage de connaissances à ses élèves: lui qui est en mesure de les connaître si bien se doit de les guider jusqu'aux portes de la profession qu'ils pratiqueront quand ils seront devenus des hommes. Et c'est pourquoi l'enseignement privé ne saurait se désintéresser de l'orientation professionnelle, ceci d'autant plus qu'il dispose d'une étonnante variété d'écoles qui vont du Home d'enfants au gymnase libre et que chaque enfant peut donc trouver une école adéquate à ses besoins.

Et il est un dernier fait, particulièrement intéressant parce que d'actualité pressante: les années de guerre ont été marquées, en Suisse particulièrement, par une augmentation considérable du nombre des naissances, et c'est dès l'an prochain surtout que cette augmentation aura des effets sensibles; il va falloir aider le flot des adolescents à choisir une carrière malgré l'encombrement qui va se manifester dans la plupart des secteurs économiques. Là encore l'enseignement privé pourra jouer un rôle précieux dans l'intégration de tous ces jeunes dans la collectivité nationale. Les chiffres, dans leur sécheresse, sont quelquefois éloquentes: 45.000 élèves ont fini leur temps de scolarité obligatoire au 31 mars 1955, en Suisse; il y en aura 82.000 au 31 mars 1960 qu'il faudra diriger dans la poursuite de leurs études ou vers des apprentissages pratiques.

Comment l'enseignement privé peut-il s'intéresser à l'orientation professionnelle?

Dans les écoles privées le contact avec les élèves est très étroit puisqu'on vit avec eux toute la journée, et leurs faits et gestes peuvent aisément être notés; les relations avec les parents sont suivies: on connaît le milieu d'où l'enfant est issu, les influences premières qu'il a subies. Il est donc tout indiqué de vouer une attention particulière à l'orientation de l'élève, au point de vue scolaire comme au point de vue professionnel. De nos jours tout doit tendre de plus en plus à la réussite dans le métier car c'est là bien souvent qu'est la réussite dans la vie. Les écoles privées ont quantité d'atouts en main pour préparer leurs élèves à la connaissance des métiers. Leurs maîtres ne se contentent, en général, pas d'être de simples «donneurs de leçons», mais ils cherchent à être de vrais éducateurs, des guides compréhensifs et sûrs.

Conséquemment, il est aisé d'établir, dès l'entrée d'un élève, une fiche de contrôle sur laquelle on pourra suivre la courbe de son développement physiologique, scolaire et caractériel, et noter ses intérêts majeurs. De temps en temps un test de contrôle des connaissances scolaires permet de voir si l'enfant est bien à sa place dans la classe où il a été affecté, ou si un changement de section n'est pas désirable.

Il est souhaitable que les plus grands, dès 13 ans déjà, commencent à entendre parler des différentes catégories de professions qui existent, qu'on fasse de ce sujet capital l'objet d'un centre d'intérêt au moyen de visites d'entreprises, d'usines, de bureaux modernes, de lectures appropriées, de dictées, de compositions ad hoc. Il est facile d'organiser des causeries par des personnes du dehors qui viennent parler aux jeunes de leurs professions respectives, et qui en montrent les avantages et les inconvénients. Ces causeries peuvent être accompagnées de films ou rehaussées par la projection de clichés suggestifs. La bibliothèque de l'école peut disposer d'un jeu de monographies des métiers établies, bien souvent par les associations professionnelles elles-mêmes, ou par des conseillers de professions. Il est aussi tout indiqué de donner aux élèves la possibilité de se livrer à des travaux manuels sur fer et sur bois, et des travaux variés de laboratoire. Il faut

nous rappeler, en effet, qu'il ne faut pas tenir compte uniquement de la valeur scolaire des élèves, mais bien de leur valeur intrinsèque et qu'il vaut mieux qu'un jeune soit parfaitement à sa place dans un métier manuel qu'il sera apte à pratiquer, plutôt qu'il embrasse une profession intellectuelle qui fera de lui un raté ou un aigri. C'est Boileau qui disait déjà: «Soyez donc maçon si c'est votre talent, Ouvrier estimé dans un art nécessaire . . .»

Les parents qui chargent les écoles privées d'éduquer leurs enfants font preuve d'une grande confiance car ils savent que les jeunes, selon la formation qu'ils auront reçue à l'Institut auront riche base de départ dans la vie. Que ceux donc qui ont la charge d'accomplir ce travail se rappellent la Pensée de Pascal: «La chose la plus importante à la vie c'est le choix d'un métier. Le hasard en dispose». Les conséquences du hasard peuvent maintenant être atténuées si l'on prend la peine d'aider les jeunes au maximum. L'orientation professionnelle est, maintenant, la suite, ou mieux encore l'aboutissement logique de l'enseignement. Qui ne doit pas s'en aviser avant tout sinon les responsables de l'enseignement privé qui veulent la mise en valeur de l'individu pour son plus grand bien et celui de la communauté.

*

Die Berufswahlschule

Aufgaben, Methoden, Probleme

von H. Hirning, Leiter der Berufswahlschule Zürich des Institut Juventus

(Auszug aus einem Vortrag anlässlich der Pädagogischen Tagung des Zentralverbandes Schweiz. Erziehungsinstitute und Privatschulen am 11. Juni 1955 in Schaffhausen)

Jedes Jahr werden Hunderte von Töchtern und Jünglingen aus der obligatorischen Schulpflicht entlassen. Es beginnt für sie ein neuer Lebensabschnitt mit dem Eintritt in das Erwerbsleben.

Die einen sind frohgelaut, denn die Berufswahl fiel ihnen nicht schwer. Sie haben sich mit den Anforderungen, welche einzelne Berufe an ihre Anwärter stellen, auseinandergesetzt. Eltern und Lehrer konnten Charakter, Anlagen und Fähigkeiten weitgehend erkennen. Nun dürfen sie einen Beruf wählen, in welchem ihre Gesamtpersönlichkeit am besten entfaltet werden kann, einen Beruf, der auch ihren echten Neigungen entspricht.

Andere hingegen können sich noch nicht entschließen. Sie haben zu wenig Einblick in das Erwerbsleben, kennen von den vielen Berufen nur eine bescheidene Anzahl und machen sich von diesen teilweise falsche Vorstellungen. Ihre Interessen

sind vielleicht vielseitig; geistige Begabung und Handgeschick könnten in verschiedenen Berufen Anwendung finden. Aber welches wird die richtige Berufswahl sein? Hier wird der Berufsberater versuchen, die Gesamtpersönlichkeit des Jugendlichen richtig zu erfassen und diese mit den Anforderungen einer Auswahl von Berufen zu konfrontieren. Die endgültige Entscheidung liegt aber beim Jugendlichen selbst, beziehungsweise bei seinen Eltern.

Und nun verbleibt noch die Gruppe derjenigen, welche ihrer beruflichen Zukunft völlig ratlos gegenüberstehen. Eigene Überlegungen, Gespräche mit Eltern und Lehrern konnten bis zum Schluß keine Klarheit über ihre Berufswahl schaffen. Der Gesamtcharakter hat noch zu wenig eigenes Gepräge. Anlagen und Talente des Jugendlichen bleiben den Erziehern noch verborgen. Der Berufs-